

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES RÉUNIONS D'ORGANISATION DES COMITÉS PERMANENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, par votre intermédiaire, j'aimerais poser au président du Conseil privé une question très importante. Comme c'est son jour d'absence à l'appel de l'ordre du jour, je m'adresse à quiconque peut aujourd'hui parler en son nom, ou au premier ministre. Le premier ministre ayant exprimé le désir que les comités permanents soient organisés et assument des responsabilités; les députés pourraient-ils être informés, par quiconque peut parler au nom du gouvernement, pourquoi on les a avertis ce matin, par ordre du président du Conseil privé, que toutes les réunions d'organisation des comités permanents de la Chambre, qui étaient annoncées pour mardi prochain, ont été annulées? Évidemment, vous saisissez l'importance de ma question, et j'espère que vous permettrez qu'on y réponde.

M. l'Orateur: Tandis qu'on considère la situation...

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Puis-je poser une question complémentaire? Le temps que le cabinet consacre à préparer une réponse pourrait-il être déduit de la période des questions?

L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS POUR LES EMBLAVURES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): J'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Les cultivateurs de l'Ouest ayant perdu beaucoup d'argent à la suite de la perte de débouchés, de la gelée, de la pluie et des faibles contingents, le ministre envisagera-t-il de remettre en vigueur la loi d'urgence relative aux paiements pour les emblavures?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de l'Ouest pourront sans doute subir de grosses pertes, réelles ou potentielles, mais l'honorable député doit savoir qu'avant la fin des récoltes, on ne connaîtra pas la gravité des pertes. Il reste des jours, peut-être même des semaines encore, pour finir la moisson, pourvu que le temps se mette au beau. Je crois donc qu'il serait prématuré d'envisager pareille mesure, sans savoir ce que sera la moisson. J'indique au député que les derniers

chiffres communiqués par le Bureau fédéral de la statistique font prévoir une récolte de quelque 628 millions de boisseaux, très belle récolte pour l'Ouest canadien.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le gouvernement consulte-t-il les provinces et d'autres parties intéressées afin d'envisager les mesures à prendre pour pallier le sérieux problème du revenu des cultivateurs des Prairies et pour contrebalancer la détérioration progressive de la campagne agricole.

L'hon. M. Olson: Nous faisons davantage, monsieur l'Orateur. Nous avons présenté une mesure législative visant à doubler les avances en espèces pour les céréales emmagasinées dans les exploitations de l'Ouest. Nous espérons que la Chambre y donnera rapidement son accord, afin que nous puissions en faire profiter les fermiers.

M. Burton: Le ministre voudrait-il demander au leader à la Chambre d'accorder une plus haute priorité à cette mesure dans la liste des travaux?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je remplis deux postes aujourd'hui, celui de ministre de l'Agriculture et celui de leader suppléant à la Chambre. Nous avons déjà proposé, et je remercie le ministre des Postes d'avoir accepté, de mettre ce projet de loi agricole en délibération un jour de plus, mardi prochain. Nous serions disposés à mettre d'abord le bill n° C-111 en discussion, puis à passer au bill n° C-110, au bill n° C-113 et finalement au bill n° C-112. Nous espérons que la Chambre nous autorisera à continuer l'examen des dispositions de ces bills.

M. Southam: Je voudrais poser une question supplémentaire au sujet des avances en espèces. Le ministre ne voit-il pas que les dispositions concernant ces avances vont limiter les sommes disponibles pour le petit exploitant à cause de l'insuffisance des contingents?

L'hon. M. Olson: Je comprends qu'elles vont doubler les montants disponibles pour chaque type de céréales: le blé, l'avoine et l'orge. Dès l'adoption de cette mesure, les avances en espèces seront augmentées de 100 p. 100.

M. Burton: J'aimerais poser une question complémentaire. Le ministre songera-t-il à mettre en délibération le bill sur les paiements anticipés dès que l'examen de la loi sur les prêts aux améliorations agricoles sera terminé?

L'hon. M. Olson: Il est certain que la loi sur les prêts aux améliorations agricoles, le bill